Le camp annuel des femmes protestantes romandes aura lieu en septembre à Vaumarcus

Autor(en): **S.P.P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **50 (1962)**

Heft 22

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-270084

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CHEZ NOUS ET A L'ÉTRANGER

Le groupe de Lausanne de l'Association vaudoise des citoyennes et "FEMMES SUISSES"

En réponse aux lignes parues sous ce même titre dans notre numéro de juillet, nous avons reçu la lettre suivante de la présidente du groupement de Lausanne de l'Association vaudoise des citoyennes.

Madame la rédactrice,

Dans votre numéro de juillet, vous me prenez à partie parce que, dans une circulaire privée adressée aux membres du groupe lausannois de l'Association vaudoise des citoyennes, je n'ai pas cité « Femmes suisses » parmi les journaux ayant publié la protestation de l'Association suisse pour le suffrage féminin au sujet de l'assurance maladie-maternité LAMA.

Pourquoi ne l'ai-je pas fait ? Tout simplement parce qu'on ne se cite pas soi-même, puisque « Femmes suisses » est l'organe de l'Association pour le suffrage féminin, dont fait partie le groupe lausannois de l'Association vaudoise des citoyennes. La plupart de ses membres reçoivent ce journal, auquel ils sont invités à s'abonner lors de leur entrée dans notre société.

C'est à ce fait que je dois d'être abonnée depuis 25 ans, sinon plus, au « Mouvement féministe » devenu « Femmes suisses ». Le titre et les rédactrices ont changé, l'organe est resté.

C'est aussi pour cela que j'ai prié Me Kammacher, de Genève, qui connaît à fond le problème de l'assurance maladie-maternité de vous envoyer l'article que vous m'accusez de n'avoir pas lu !

C'est aussi pour cela que je vous ai personnellement envoyé tous les documents en ma possession sur ce problème et tout particulièrement le texte de la protestation, et que j'ai demandé à Mme Ruckstuhl, notre présidente suisse, de vous envoyer d'office tout ce qui y a trait.

A d'autres occasions encore, je vous ai envoyé des articles susceptibles de vous intéresser. C'est pourquoi je ne puis comprendre votre ire. Si vous aviez envie de voir le nom de « Femmes suisses » évoqué, pourquoi ne pas m'avoir téléphoné en mai déjà, au lieu d'attendre — Dieu sait pourquoi — le mois de juillet ?

Je vous prie d'insérer ma réponse dans votre journal, bien que ces polémiques dérisoires nuisent à la cause que nous défendons.

Veuillez agréer, Madame la rédactrice, mes salutations distinguées.

L. Zanchi
Présidente du groupe de Lausanne
de l'Association vaudoise des citoyennes

Nous sommes très heureuses de cette réponse de Mme Zanchi qui permet d'éclaircir nos relations avec le groupe de Lausanne de l'Association vaudoise des citoyennes.

Il convient de mettre une chose importante au point : **la rédaction de « Femmes suisses » est tout à fait indépendante de l'Association vaudoise des citoyennes** (quoique nous défendions la même cause et les mêmes idées) et nous annexer ainsi en écrivant « on ne se cite pas soi-même » est tout à fait erronné ! N'aurait-il pas été plus facile d'écrire dans la circulaire incriminée « A part le journal « Femmes suisses », seuls le « Peuple » et la « Voix ouvrière » ont publié... » D'autant plus que de nombreux membres de l'Association vaudoise des citoyennes ne sont pas abonnés à notre journal et que certains articles importants peuvent échapper à n'importe qui...

Nous comprenons mieux aussi — puisque Mme Zanchi semble nous considérer comme son fief exclusif — qu'elle nous ait refusé sa collaboration lors des élections cantonales parce qu'il nous était pas possible, dans la présentation des candidates, d'avantager celles faisant partie de l'Association vaudoise des citoyennes. Il est pourtant bien facile de comprendre que, n'étant ni l'organe d'un parti ni celui d'une association particulière, nous ne pouvions pas « pousser » quelques candidates plus que d'autres. Pas plus que nous ne le pouvions vis à vis des partis, des femmes en général et des différents et nombreux groupements féminins.

Pour finir, rappelons que Mme Zanchi a été nommée correspondante politique vaudoise pour « Femmes suisses » par son Association. Il n'y a donc rien d'extraordinaire à ce que, **à la demande expresse** de la rédactrice, elle nous fasse parvenir de la documentation. Nous faisons d'ailleurs remarquer à Mme Zanchi qu'une correspondante **signale** d'elle-même les faits intéressants dont son journal pourrait parler. Tout ceci étant éclairci et l'affaire close, nous espérons recevoir un jour un article de notre correspondante politique vaudoise.

La rédactrice

† Irène CHARMEY

Au début d'août, une triste nouvelle a bouleversé les Unions de femmes du canton de Vaud : Mme Sadi Charmey décédait subitement à Cully, le 5 août.

Après une belle activité au sein de diverses associations féminines, comme présidente de l'Union d'Avenches pendant la guerre, puis à Lavaux, elle avait été appelée à la présidence de la Fédération des unions de femmes le 21 mai 1953. Sa vive intelligence, sa connaissance des problèmes de l'actualité, son dévouement à la chose publique firent d'elle une personnalité très appréciée et très écoutée.Animatrice de la Journée des femmes vaudoises, elle en a fidèlement maintenu la tradition. Elle fut appelée, en outre, à la vice-présidence du Centre de liaison des associations féminines vaudoises, puis à la vice-présidence du bureau de la Commission romande des consommatrices et, enfin, comme membre suppléant de la Commission consultative pour le logement.

Dans toutes ces activités, Mme Charmey a montré autant de cœur que de capacités et les femmes vaudoises lui en garderont un souvenir plein de gratitude.

I. V.

Le camp annuel des femmes protestantes romandes aura lieu en septembre à Vaumarcus

Ce camp aura lieu du 21 au 23 septembre, avec la participation du professeur Roger Mehl, de la Faculté de théologie de l'Université de Strasbourg, et de Mme Mehl, elle-même licenciée en théologie.

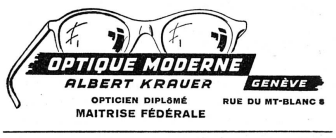
Organisé sur le thème « Pourquoi avez-vous peur ? », le camp s'achèvera par une conférence intitulée « Victoire de la foi sur la peur ». Comme chaque année des invitations ont été adressées à des femmes de diverses Eglises et des divers pays d'Europe ou d'outre-mer.

S. P. P.

Nourrir ceux qui ont faim

Au secours d'enfants espagnols misérables souvent privés de père, « Terre des hommes » cherche des foyers pour accueillir gracieusement (trois mois au moins) les petits sous-alimentés, et surtout beaucoup d'argent à convertir sur place en bonnes choses à manger. Prière instante de mentionner : « Dulcinée » au dos de vos mandats.

« Terre des hommes », mouvement de secours direct à l'enfance misérable, bénévole, hors de tout impératif politique ou confessionnel. Rumine 26, Lausanne, tél. 22 44 41, ch. post II. 115 04.



GENÈVE

Jean-Jacques Rousseau à la Galerie Muriset

Genève et la Suisse perpétuent fidèlement le souvenir de Rousseau. Ce philosophe, très populaire, a été aussi souvent « reproduit » que Voltaire. Avec un soin infini et une patience digne de sa belle et ancienne réputation, la galerie Muriset a réuni l'une des collections les plus riches de gravures et d'estampes du XVIIIe et du début du XIXe siècle relative à l'auteur du « Contrat social ». Ces documents peignent les scènes les plus connues de la vie et de l'œuvre de Rousseau en leur donnant une douceur et une souplesse qui ne fatiguent jamais l'œil. Les spécialistes connaissent plus de six mille portraits de l'auteur : celui d'Angélique Briceau (1791) exposé par Mlle Muriset, est le plus fidèle ; il convient de le voir et de se pencher sur les ouvrages élégants d'un siècle où l'amour de la nature était encore soumis aux « belles manières ».

Ces images traduisent à merveille les modes délicates et un brin maniérées d'un temps où les graveurs se multipliaient si fort que Diderot allait jusqu'à prétendre, au Salon de 1767, que la gravure, elle, s'en allait Cet avis n'est, après tout que la boutade excusable d'un critique désabusé, las de voir trop de sujets futiles solliciter l'attention du public. L'exposition de la galerie Muriset fait, au contraire, venir Rousseau à nous.

Une impression de sérénité et d'harmonie se dégage de cette collection unique à certains égards. Quoi de plus naturel, puisque Genève, les Charmettes, le cirque des montagnes du Léman, l'Ile Saint-Pierre et Ermenonville donnent le ton ? Et que des artistes tels que Moreau le Jeune (dont un ensemble exceptionnel de trente gravures qu'il conviendrait de sauver de la dispersion...) sont parmi les maîtres des ouvrages ? Grâce à Mlle Muriset, Rousseau adjoint pour quelques semaines à tout ce qui fait de lui un grand écrivain, la qualité d'acteur principal, peut-être discutable, mais toujours attachant, d'un retour à la nature. Retour gravé dans un décor dont le temps à heureusement estompé les outrances passées sans toutefois canaliser les débordements futurs.

J. L.

SUISSE

Assurance-accidents pour personnes âgées et enfants

Le conseiller national Huber, de St-Gall, a présenté le postulat suivant : l'expérience montre que, spécialement en ce qui concerne la circulation routière, les jeunes enfants et les vieillards sont très exposés aux accidents. Les sociétés d'assurances privées de Suisse se refusent de conclure des contrats pour des gens âgés et même de les prolonger. Le Conseil fédéral est prié d'examiner par quels moyens les gens âgés pourraient s'assurer contre les accidents, et de faire rapport aux Chambres sur cette question.

ASF

La main-d'œuvre féminine

On comprend qu'il y ait plus de femmes que d'hommes dans le service de maison, l'industrie de la confection, l'hôtellerie, l'industrie textile. Ce qu'on ignore peut-être, c'est qu'elles sont également en majorité dans l'industrie du tabac, et qu'elles forment 43 % des effectifs de l'industrie horlogère. Mais il n'y a que 10 % de femmes médecins et 2 % pratiquant le barreau.

S. F.

Le travail des femmes mariées

Il n'est pas besoin de chercher les raisons de l'activité professionnelle des veuves, des célibataires et des femmes divorcées.

En ce qui concerne les femmes mariées exerçant une activité professionnelle, on constate que, dans 81 % des cas, le mari est hôtelier, boulanger, boucher, commerçant, ou alors ouvrier, employé subalterne ou... sans profession. Cette statistique infirme le préjugé trop répandu encore en vertu duquel « si les femmes mariées travaillent, c'est pour s'acheter des bas de soie ! »

S. F.

Le 4000e lit de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge suisse a livré récemment le 4000e lit destiné à un enfant d'une famille nécessiteuse vivant dans une région rurale montagneuse.

Après avoir effectué une étude montrant que cette aide est encore d'une très grande valeur pour de nombreuses familles qui luttent pour améliorer leur sort, la société a décidé de poursuivre ce programme dont la mise en œuvre remonte maintenant à plus de huit ans.

« La politique et nous »

C'est la première fois que la revue des éclaireuses suisses, « Le trèfle rouge et blanc », consacre l'un de ses numéros à ce thème. Les tâches de la politique fédérale, cantonale et communale y sont examinées de ce point de vue : « L'intérêt politique commence par le sens de la responsabilité ».

Il est réjouissant de voir cette association, si utile à la formation des jeunes citoyennes, s'attacher à l'étude de ces problèmes.

ASF

BALE

Piquante situation

Le Grand Conseil et le Conseil de bourgeoisie élargi ont siégé ensemble à Bâle pour discuter de la troisième étape des travaux de l'Hôpital des Bourgeois.

Ce qu'il y a de piquant en l'occurrence, c'est que le Grand Conseil est élu par des hommes et est formé exclusivement de députés appartenant au sexe fort, tandis que le Conseil de bourgeoisie élargi est élu par les électeurs et les électrices et compte 26 citoyens et 14 citoyennes. Donc, côté cour, les femmes ont le droit de dire leur mot, côté jardin on les ignore... pour la discussion d'un objet qui intéresse les deux sexes dans une même mesure.

S. F.

BALE-CAMPAGNE

Le Parlement de jeunesse

Bâle-Campagne est l'unique canton où le Parlement de jeunesse soit présidé par une femme. Il s'agit d'une ressortissante hongroise du nom de Györgyi Tolnai, réfugiée en Espagne tout d'abord, puis en Suisse après le soulèvement de Hongrie. Elle est âgée de 19 ans et vient de terminer l'Ecole de commerce.

S. F.

ZURICH

Impositon des époux

Dans la revision de la loi zurichoise sur les impôts, il est prévu que 600 fr. du produit du travail de l'épouse ou de sa collaboration au métier ou au commerce de son mari sont exempts d'impôts, quelle que soit la profession de son mari et son revenu.

ASF

Les SCF

D'un article de la « Suisse », du 7 septembre 1962, signé Perron, sur les manœuvres de la Division de montagne 10.

« Dans cette colossale machine, on risquerait de perdre de vue le petit groupe des vingt et une jeunes femmes du service complémentaire féminin, affectées à des travaux de secrétariat ou à des missions sanitaires. « Vingt et une, c'est peu », dira-t-on. C'est très peu, trop peu. Comme c'est trop peu 4000 SCF mobilisables dans l'ensemble de la Suisse. Trop peu, surtout, que le dixième seulement de cet effectif provienne de la Suisse romande. En vérité, il s'agit maintenant d'un corps d'élite d'une haute qualification et d'une tenue irréprochable. Son chef, Mlle Andrée Weitzel, de Lausanne, a réussi à faire en sorte que le seul titre de SCF constitue pour celle qui le porte le certificat le plus éloquent de santé physique et morale, d'honnêteté et de capacité, de bonne volonté et d'intelligence, à telle enseigne que les chefs d'entreprises devraient se disputer leurs services, au lieu de rechigner sur les courtes périodes d'instruction qu'elles sont appelées à accomplir. »

ÉTRANGER

ASIE

Education féminine dans les zones rurales de l'Asie

Les délégués de dix-huit pays ont pris part à une réunion convoquée par l'Unesco à Bangkok, du 26 février au 8 mars 1962. Les travaux ont porté sur les difficultés d'ordre pédagogique, culturel, social et économique qui font obstacle à l'éducation de la population féminine dans les zones rurales de l'Asie.

ÉTATS-UNIS

Les analphabètes apprennent à lire

Grâce à l'initiative de Mme Mary C. Wallace, de Yakima (Etat de Washington), fondatrice de «LARK» (Literacy for Adults and Related Knowledge), des centaines d'analphabètes ont eu la possibilité d'apprendre à lire.

Elle est aidée par des instructeurs bénévoles, qu'elle recrute aussi bien parmi les élèves des classes secondaires supérieures que parmi des personnes âgées retraitées, à qui elle donne une formation intensive de 14 à 30 heures.

La méthode qu'elle utilise est simple, l'enseignement étant toujours lié à l'expérience et aux intérêts des élèves. C'est ainsi qu'en une année scolaire comportant vingt-six leçons de deux heures (complétées par trois à six heures de travail à domicile), il a été possible d'enseigner à des analphabètes (dont un grand nombre était d'origine non américaine), l'équivalent du programme de lecture, d'écriture, d'orthographe, de grammaire et de calcul des deux premières classes de l'enseignement primaire.

Pendant la première année de l'expérience (1958), les frais de voyage, de matériel, etc. furent à la charge de l'animatrice du mouvement et de sa famille jusqu'au moment de la fondation de «LARK», qui permit à de nombreuses personnes de s'intéresser financièrement à l'entreprise. Malgré des débuts modestes à Yakima, «LARK» possède maintenant de nombreux centres dans plusieurs autres Etats.

B. I. E.

ALLEMAGNE

Emploi

Une femme mariée sur trois occupe un emploi en Allemagne. Le nombre des femmes qui travaillent est passé de 4 millions en 1950 à 6,8 millions en 1959.

Tout pour le bureau



Exposition permanente de meubles et machines de bureau

Achetez suisse

Dentelles, tissages, céramiques, bois, pailles, foulards, mouchoirs, à

ART RUSTIQUE SUISSE

H. Cuénoud, avenue du Théâtre 1, Lausanne



INSTITUT DE BEAUTÉ

LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4 — Genève

Tél. 24 42 10 — Membre de la FREC



Abonnez-vous à la

Librairie circulante RICHARD

6, rue de la Tour-Maîtresse
Téléphone 25 00 11

Grand choix d'anciens livres et toutes les nouveautés françaises et anglaises